

Avec 3 339 000 habitants en 2022, la Normandie compte 3 000 habitants de plus qu'en 2016

Insee Analyses Normandie • n° 135 • Décembre 2024



En 2022, 3 100 Normands de plus qu'en 2016

Au 1^{er} janvier 2022, la population normande atteint 3 339 000 habitants et maintient la région au 10^e rang métropolitain. Avec seulement 3 100 habitants de plus qu'en 2016, la Normandie est confrontée à une quasi-stabilité de sa population sur la période 2016-2022 (+500 habitants par an et 0,0 % en moyenne annuelle). Si ce manque de vitalité démographique touche l'ensemble des régions limitrophes de l'Île-de-France ► figure 1, il maintient la région dans une position singulière par rapport à la dynamique de la France métropolitaine (+0,4 % en moyenne par an, soit 1 377 000 habitants de plus qu'en 2016). Cette croissance nationale est portée par l'Île-de-France (+0,4 % par an) et les régions occidentales et méridionales (entre +0,5 % et +0,8 % par an).

Les principales poches de croissance démographique dans la région se situent autour des pôles de Rouen, sur les plateaux est et nord de l'agglomération notamment, et de Caen, sur la quasi-totalité de la périphérie proche de la ville centre ► figure 5. À l'inverse, on observe une large zone de forte déprise démographique au sein d'un triangle reliant Lisieux, Bernay et Flers ainsi que dans une grande partie de l'Orne et du sud-est de la Manche. Plus généralement, les communes les plus dynamiques sur le plan

Au 1^{er} janvier 2022, la population normande s'élève à 3 339 000 habitants. Par rapport à 2016, le nombre d'habitants est resté quasi-stable dans la région, avec seulement 3 000 habitants supplémentaires, alors que dans le même temps, la population française progresse de 2,1 %. Cette stabilité en Normandie succède à une période de faible croissance démographique dans la région entre 2011 et 2016. Le solde migratoire apparent devient positif sur la période récente (+1 250 habitants en moyenne par an entre 2016 et 2022) alors que le solde naturel devient lui négatif (-730 habitants en moyenne par an). Le Calvados est le seul département normand où la croissance démographique se poursuit nettement. La population est stable en Seine-Maritime, dans l'Eure et la Manche. Dans l'Orne, le recul démographique s'intensifie.

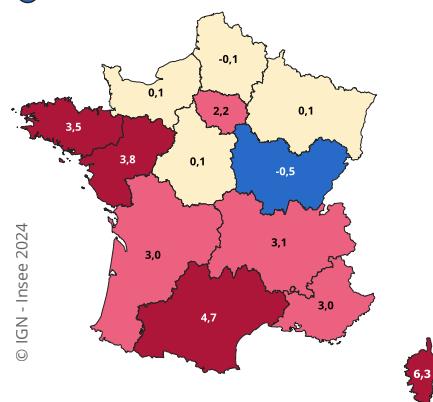
démographique sont celles situées dans les **ceintures urbaines** (+0,7 % en moyenne par an) tandis que la population est plutôt stable dans l'ensemble de l'espace rural et les grands centres urbains. La baisse se poursuit dans les centres urbains intermédiaires (-0,2 % par an) et s'accentue dans les petites villes (-0,5 % par an).

Le nombre d'habitants reste donc quasiment stable sur la période 2016-2022 en Normandie après avoir faiblement augmenté entre 2011 et 2016 (+4 200 habitants par an, soit +0,1 % en moyenne par an). Le très léger accroissement sur la période 2016-2022 est grevé par le **solde naturel** devenu négatif (-730 habitants en moyenne par an contre +6 900 entre 2011 et 2016 ► figure 3). À l'inverse, la contribution du **solde migratoire apparent** à l'évolution globale de la population normande devient positive sur la période récente : +1 250 habitants en moyenne par an entre 2016 et 2022 contre -2 730 lors de la période précédente. C'est principalement dans la tranche d'âge des personnes âgées de 55 à 70 ans que les arrivées sont plus nombreuses que les départs ; inversement, les jeunes âgés de 15 à 24 ans sont plus nombreux à quitter la région qu'à la rejoindre. Ces migrations résidentielles s'effectuent essentiellement en provenance ou à destination des régions voisines, notamment l'Île-de-France [Alleaume & al. 2024 ► pour en savoir plus (2)].

► 1. Évolution de la population française entre 2016 et 2022, par région métropolitaine

Taux d'évolution de la population (en %)

- 3,5 ou plus
- De 2,0 à moins de 3,5
- De 0,2 à moins de 2,0
- De -0,2 à moins de 0,2
- Moins de -0,2

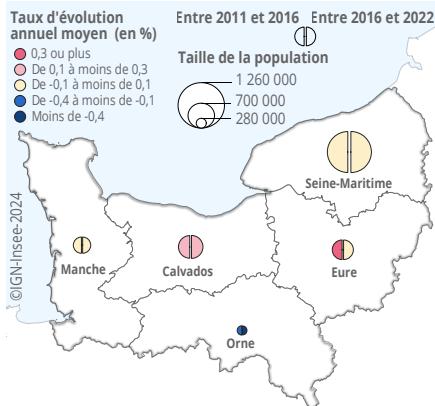


Sources : Insee, Recensements de la population 2016 et 2022.

La croissance démographique perdure dans le Calvados

Deuxième département le plus peuplé de Normandie avec 705 000 habitants au 1^{er} janvier 2022, le Calvados se situe au 34^e rang des départements métropolitains.

► 2. Évolution de la population par département entre 2011 et 2022

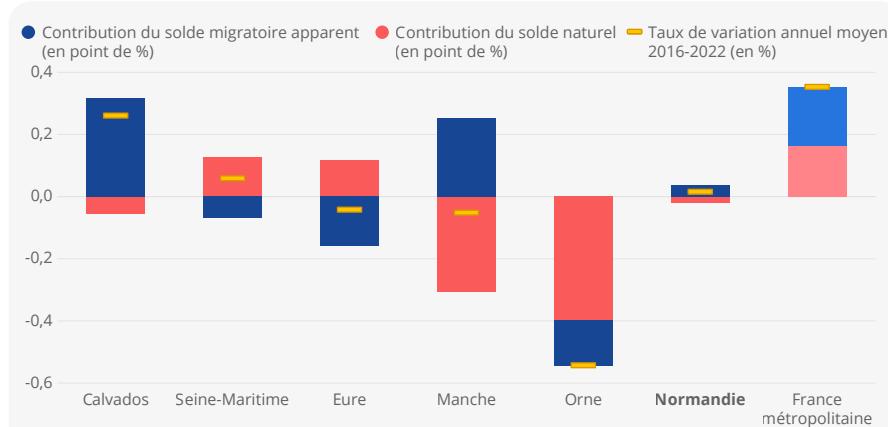


Sources : Insee, Recensements de la population 2011, 2016 et 2022.

Sur la période 2016-2022, c'est le seul département normand à bénéficier d'une croissance significative de sa population (+0,3 % en moyenne par an, soit environ 1 800 habitants supplémentaires en moyenne par an). En volume, cette hausse moyenne annuelle se poursuit au même rythme qu'au cours de la période 2011-2016. Elle est uniquement due au solde migratoire apparent qui a été multiplié par cinq par rapport à la période 2011-2016 (+2 200 habitants en moyenne par an contre +500 précédemment ► figure 3). Le solde naturel est, quant à lui, devenu légèrement négatif (-400 habitants par an après +1 300).

Caen, commune la plus peuplée du département, gagne 3 000 habitants par rapport à 2016 et atteint les 108 400 habitants au 1^{er} janvier 2022 ► figure 4. Elle se situe au 3^e rang des communes normandes, derrière Le Havre et Rouen. Sur la période 2016-2022, sa population augmente en moyenne de 500 habitants par an, alors qu'elle baissait de 680 habitants par an au cours de la période 2011-2016. Cette hausse provient essentiellement de l'amélioration du solde migratoire qui, de négatif au cours de la période 2011-2016 (-1 000 habitants en moyenne par an), est devenu positif (+410 habitants par an entre 2016 et 2022). Le solde naturel reste, quant à lui, à peine positif (+90 habitants par an). La population des principales communes à proximité de Caen varie peu par rapport à 2016 : Hérouville-Saint-Clair, deuxième commune la plus peuplée du département, perd 230 habitants, Colombelles en gagne 250 et Cormelles-le-Royal 410. Cependant, les plus fortes progressions du département concernent deux communes voisines de Caen, Bourguébus (+5,0 % par an entre 2016 et 2022, soit 650 habitants de plus qu'en 2016) et Carpiquet (+4,8 % par an et +800 habitants). Près de Caen également, l'augmentation de population apparaît substantielle à Mondeville (+480) et surtout à Fleury-sur-Orne (+790).

► 3. Contribution des soldes naturels et migratoires à l'évolution annuelle moyenne de la population entre 2016 et 2022



Note de lecture : Dans l'Orne, entre 2016 et 2022, le taux de variation annuel moyen est de -0,5 %. Il résulte d'une contribution du solde naturel de -0,4 % et d'une contribution du solde migratoire de -0,1 %.

Avertissement : Les taux de variation sont arrondis au plus près de leurs valeurs réelles. La somme des contributions dues aux soldes naturels et migratoires peut être de fait légèrement différente du taux de variation de la population. On parle de hausse si le taux de variation de la population est supérieur ou égal à 0,2 %, de baisse si le taux est inférieur ou égal à -0,2 %, de stabilité relative si le taux est égal à -0,1 %, 0,0 % ou 0,1 %.

Sources : Insee, Recensements de la population 2016 et 2022 ; État civil.

Parmi les 140 communes de plus de 1 000 habitants du département du Calvados en 2022, plus de la moitié bénéficient d'une augmentation significative de leur population (c'est-à-dire d'une croissance supérieure ou égale à +0,2 % par an) et plus du tiers subissent un recul démographique (soit une baisse supérieure ou égale à -0,2 % par an ► figure 5). Parmi ces dernières, les plus fortes baisses concernent trois communes de la Côte Fleurie : Houlgate (-2,7 % par an, soit au total 290 habitants de moins qu'en 2016), Honfleur (-2,2 % par an, -980 habitants), Villers-sur-Mer (-1,7 % par an, -260 habitants) et une de la Côte de Nacre, Saint-Aubin-sur-Mer (-2,0 % par an, -280). Le recul est également important à Condé-en-Normandie (-1,7 % par an, -650 habitants), limitrophe de l'Orne.

La stabilité prévaut en Seine-Maritime

Avec 1 260 000 habitants en 2022, la Seine-Maritime, département le plus peuplé de Normandie, concentre 38 % de la population régionale. Elle se maintient au 17^e rang national des départements les plus peuplés. La population seinomaritime augmente à peine sur la période 2016-2022 (+0,1 % en moyenne par an, soit +740 habitants en moyenne par an) comme au cours de la période 2011-2016 (+0,1 %, +900 habitants ► figure 4). Cette relative stabilité est le produit de deux mouvements opposés ► figure 3 : d'une part, le solde naturel reste encore positif, mais se réduit nettement (+1 600 habitants en moyenne par an après +4 120 au cours de la période précédente) ; d'autre part, le solde migratoire demeure légèrement négatif, mais moins fortement que précédemment (-860 habitants en moyenne par an après -3 220).

Le Havre est la commune la plus peuplée de Normandie avec 166 500 habitants en 2022. La population de la commune continue de décroître sur la période 2016-2022 (-3 900 habitants par rapport à 2016) à un rythme proche de celui de la période 2011-2016 (-760 habitants en moyenne par an contre -650), suivant un mouvement observé depuis près d'un demi-siècle. Le déficit migratoire reste élevé (-920 habitants en moyenne par an), même s'il s'est réduit par rapport à la période précédente (-1 510 par an). Dans le même temps, l'excédent naturel a été divisé par trois (+270 habitants en moyenne par an sur la période 2016-2022). Les communes situées aux alentours, comme Sainte-Adresse, Montivilliers, Gonfreville-l'Orcher ou Harfleur, sont désormais, elles aussi, touchées par un déficit migratoire et perdent également des habitants.

Rouen, deuxième commune la plus peuplée de la région, compte 6 200 habitants de plus qu'en 2016 et atteint 116 300 habitants au 1^{er} janvier 2022. La commune connaît une diminution de sa population de 290 habitants en moyenne par an entre 2011 et 2016. Entre 2016 et 2022, le mouvement s'inverse avec une progression moyenne de 1 040 habitants par an. Le solde naturel et le solde migratoire contribuent chacun pour moitié à cette croissance. La population des grandes communes voisines situées au sud de Rouen, comme Sotteville-lès-Rouen et Saint-Étienne-du-Rouvray, respectivement sixième et septième communes les plus peuplées de Normandie, est stable sur la période récente. Les deux communes les plus importantes des plateaux nord et est de Rouen, Mont-Saint-Aignan et Bois-Guillaume, connaissent une croissance très dynamique (respectivement +1 240 et +940 habitants par rapport à 2016).

Parmi les 189 villes de plus de 1 000 habitants en 2022 situées en Seine-Maritime, plus de quatre sur dix sont en croissance significative ► **figure 5**. Les plus fortes progressions concernent Fontenay (+8,4 % par an, soit 680 habitants de plus qu'en 2016) au nord du Havre, Rogerville (+4,4 % par an, +390 habitants) près du Pont de Normandie et Isneauville (+4,3 % par an, +830 habitants) au nord de Rouen. Parmi ces communes de plus de 1 000 habitants, quatre sur dix connaissent un recul de leur population (évolution inférieure ou égale à -0,2 % par an). Les plus fortes baisses sont localisées sur la Côte d'Albâtre : Étretat (-2,3 % par an), Le Tréport (-1,7 % par an) et Sassetot-le-Mauconduit (-1,5 % par an). Deux autres grandes villes côtières perdent près d'un millier d'habitants par rapport à 2016 ; il s'agit de Dieppe (-1 010, soit -0,6 % par an) et Fécamp (-940 habitants et -0,8 % par an).

La population n'augmente plus dans l'Eure

En 2022, avec 601 000 habitants, l'Eure reste le troisième département normand le plus peuplé et se situe au 42^e rang au niveau métropolitain. Par rapport à 2016, la population euroise est stable (250 habitants de moins en moyenne par an) alors qu'elle progressait rapidement entre 2011 et 2016 (+2 940 habitants par an). Comme d'autres départements limitrophes de l'Île-de-France (Marne, Oise, Aisne et Eure-et-Loir), l'Eure subit un déficit migratoire (-960 habitants par an ► **figure 3**). Le solde naturel, historiquement soutenu dans le département, a été divisé par trois par rapport à la période précédente (+710 habitants par an contre +2 220).

Évreux, commune la plus peuplée du département, se situe au 5^e rang régional avec 48 300 habitants au 1^{er} janvier 2022, soit 560 de moins qu'en 2016 ► **figure 4**. Sa population continue de diminuer faiblement entre 2016 et 2022 (-0,2 % et -90 habitants en moyenne par an) exactement au même rythme qu'entre 2011 et 2016. Comme au cours de la période précédente, le solde naturel reste légèrement positif (+210 habitants en moyenne par an) et le solde migratoire négatif (-310 par an).

La moitié des 132 communes de l'Eure ayant plus de 1 000 habitants sont concernées par une diminution significative de leur population (c'est-à-dire avec une baisse inférieure ou égale à -0,2 % par an ► **figure 5**). Pour une douzaine d'entre elles, le recul atteint ou dépasse -1 % en moyenne par an, comme

► 4. Population et évolution moyenne de la population des départements et des communes de plus de 15 000 habitants entre 2011 et 2022

Zone géographique	Population au 1 ^{er} janvier 2022	Rang régional de la commune, rang du département et de la région en France métropolitaine 2022	Taux de variation annuel moyen de la population (en %)		Évolution annuelle moyenne de la population (en nombre)	
			2011-2016	2016-2022	2011-2016	2016-2022
Seine-Maritime (708 communes)	1 260 209	17	0,1	0,1	895	742
Le Havre	166 462	1	-0,4	-0,4	-761	-648
Rouen	116 331	2	-0,3	0,9	-287	1 036
Sotteville-lès-Rouen	29 039	6	0,2	0,0	62	8
Saint-Étienne-du-Rouvray	28 653	7	0,4	0,0	116	-7
Dieppe	28 599	8	-1,0	-0,6	-308	-168
Le Grand-Quevilly	25 954	9	1,0	0,0	252	10
Le Petit-Quevilly	21 935	13	0,1	-0,2	16	-33
Mont-Saint-Aignan	20 188	14	-0,4	1,1	-78	207
Fécamp	17 961	18	-0,4	-0,8	-73	-156
Elbeuf	15 774	20	-0,4	-0,8	-59	-122
Montivilliers	15 671	21	-0,5	-0,3	-80	-45
Calvados (528 communes)	704 595	34	0,3	0,3	1 794	1 819
Caen	108 398	3	-0,6	0,5	-678	499
Hérouville-Saint-Clair	22 473	12	1,2	-0,2	268	-38
Lisieux	19 540	15	-1,0	-0,6	-218	-127
Vire Normandie	17 411	19	-0,9	0,0	-163	-2
Eure (585 communes)	601 307	42	0,5	0,0	2 943	-253
Évreux	48 335	5	-0,2	-0,2	-92	-94
Vernon	24 841	11	-0,9	0,8	-213	189
Louviers	18 347	17	0,9	-0,2	168	-32
Manche (445 communes)	496 808	52	-0,1	-0,1	-344	-259
Cherbourg-en-Cotentin	78 028	4	-0,4	-0,4	-323	-341
Saint-Lô	19 352	16	0,1	0,3	17	65
Orne (385 communes)	276 147	74	-0,4	-0,5	-1 117	-1 527
Alençon	25 667	10	-0,1	-0,3	-34	-77
Normandie (2 561 communes)	3 339 066	10	0,1	0,0	4 170	523
France métropolitaine (34 806 communes)	65 846 255	///	0,4	0,4	279 690	229 577

Note : /// : Sans objet.

Avertissement : On parle de hausse si le taux de variation de la population est supérieur ou égal à 0,2 %, de baisse si le taux est inférieur ou égal à -0,2 %, de stabilité relative si le taux est égal à -0,1 %, 0,0 % ou 0,1 %.

Sources : Insee, recensements de la population 2011, 2016 et 2022.

notamment Verneuil d'Avre et d'Iton (-1,9 % par an), Le Val d'Hazey (-1,2 % par an) et Bernay (-1,0 % par an). Dans un peu plus du tiers des communes de plus de 1 000 habitants, la population augmente significativement. Pour une vingtaine de ces communes, la croissance annuelle est même supérieure à 1 % par an, comme à Bourg-Achard (+1,3 %) et à Grand Bourgtheroulde (+1,2 %).

La stabilité se confirme dans la Manche

Peuplée de 497 000 habitants au 1^{er} janvier 2022, la Manche est le quatrième département normand par sa population et le 52^e au niveau métropolitain. Entre 2016 et 2022, la population de la Manche a peu varié (-0,1 % et -260 habitants en moyenne par an), comme entre 2011 et 2016 (-340 habitants par an). Cette quasi-stabilité résulte d'un solde naturel négatif qui s'est accentué sur la période (-1 520 habitants par an entre 2016 et 2022, après -330 par an sur la période précédente) et d'un solde migratoire devenu nettement positif (+1 260 habitants par an) alors qu'il était nul entre 2010 et 2015 ► **figure 3**.

Cherbourg-en-Cotentin est de loin la commune la plus peuplée du département

avec 78 000 habitants en 2022 et la quatrième au niveau régional ► **figure 4**. La commune est confrontée à un recul démographique qui se poursuit sur la période 2016-2022 au même rythme que sur la période 2011-2016 (respectivement -340 et -320 habitants en moyenne par an). À un solde migratoire négatif (-210 habitants en moyenne par an) s'ajoute désormais un solde naturel devenu négatif (-140 habitants en moyenne par an). La population de Saint-Lô, deuxième ville du département avec 19 350 habitants en 2022, est stable par rapport à 2016 (390 habitants supplémentaires).

Parmi les communes du département de plus de 1 000 habitants (101 en 2022), plus de quatre sur dix connaissent une hausse significative de leur population (c'est-à-dire une hausse supérieure ou égale à 0,2 % par an) et autant sont en déprise démographique ► **figure 5**. La croissance dépasse 1 % par an dans dix de ces villes, notamment à Saint-Pair-sur-Mer, située au sud de Granville, et Agon-Coutainville, située à l'est de Coutances (+1,3 % par an chacune). Le recul est supérieur à 1 % par an dans une douzaine de communes, dont Saint-Hilaire-du-Harcouët, Sainte-Mère-Église (-1,1 %) et Saint-Sauveur-Villages (-1,5 %).

L'Orne perd de plus en plus d'habitants

Avec 276 000 habitants, l'Orne reste le département le moins peuplé de Normandie et se situe au 74^e rang au niveau métropolitain. La population ornaise se réduit à un rythme qui

► Sources et définitions

Cette étude s'appuie sur les **populations communales**, dites « populations municipales de référence », issues des recensements de la population réalisés par l'Insee, en partenariat avec les communes, en date de référence au 1^{er} janvier 2022, au 1^{er} janvier 2016 et au 1^{er} janvier 2011. Du fait de la pandémie, l'enquête de recensement n'a pu se dérouler en 2021, aussi pour cinq ans les évolutions se mesurent sur un pas de six ans.

La **population municipale** est définie par le décret n°2003-485 publié au Journal officiel du 8 juin 2003, relatif au recensement de la population. Elle comprend les personnes ayant leur résidence habituelle (au sens du décret) sur le territoire de la commune, que ce soit dans un logement, une communauté, une habitation mobile, un établissement pénitentiaire, etc. ainsi que les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune. Les données de population au 1^{er} janvier 2022 dans les limites territoriales au 1^{er} janvier 2024 seront officielles dès leur authentification par décret. Elles entrent en vigueur au 1^{er} janvier 2025.

Les statistiques de l'état civil sur les naissances et les décès sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Insee et permettent de préciser les évolutions : le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Le **solde migratoire apparent** approche la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties, au cours de la période considérée. Il est obtenu par différence entre la variation totale de la population au cours de la période considérée et le solde naturel.

La **grille communale de densité** permet de classer les communes en fonction du nombre d'habitants et de la répartition de ces habitants sur leur territoire. Plus la population est concentrée et nombreuse, plus la commune est considérée comme dense. Elle permet ainsi de distinguer les communes densément peuplées dénommées « grands centres urbains », les communes de densité intermédiaire (au sein desquelles on distingue les « centres urbains intermédiaires », les « ceintures urbaines » et les « petites villes ») et les communes rurales. Les communes densément peuplées et les communes de densité intermédiaire constituent l'espace urbain et sont appelées « communes urbaines ».

s'accentue : -0,5 % et -1 530 habitants en moyenne par an entre 2016 et 2022, contre -0,4 % et -1 120 habitants par an entre 2011 et 2016. Le déficit du solde naturel a presque été multiplié par trois au cours de la dernière période (-1 120 habitants en moyenne par an contre -400 pendant la période précédente). Le déficit migratoire reste quant à lui légèrement déficitaire (-410 habitants par an entre 2016 et 2022 et -710 habitants entre 2011 et 2016 ; ► figure 3).

À Alençon, commune la plus peuplée du département avec 25 700 habitants en 2022, le nombre d'habitants est relativement stable, seulement 460 de moins qu'en 2016, soit -0,3 % par an ► figure 4 et la commune reste

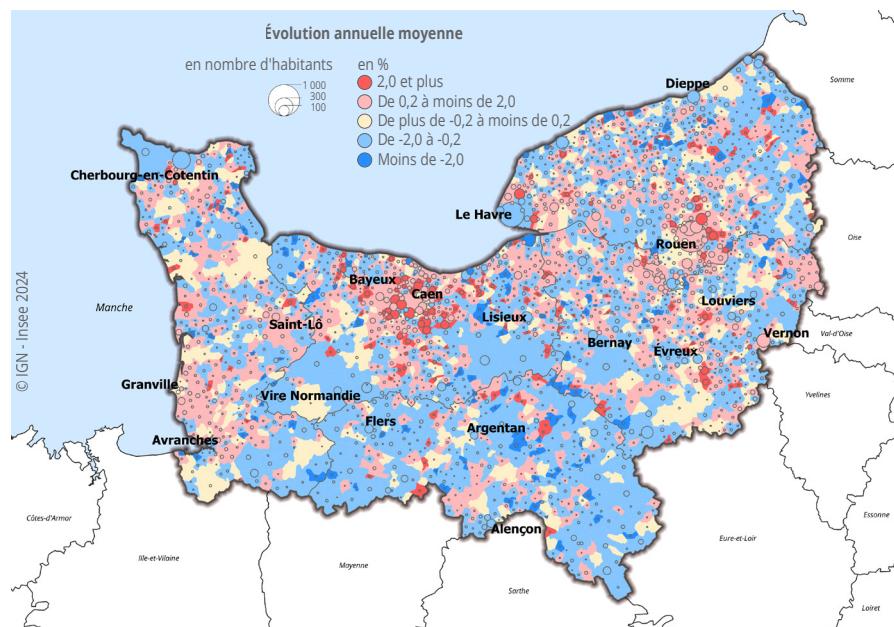
au 10^e rang de la région. Les deux autres communes les plus peuplées du département, Argentan et Flers, continuent de perdre quelques habitants au rythme de -0,5 % par an.

Dans le département de l'Orne, toutes les villes de plus de 1 000 habitants (61 en 2022) perdent des habitants entre 2016 et 2022, excepté cinq d'entre elles dont Sées, Bagnoles de l'Orne Normandie et Écouché-les-Vallées ► figure 5. ●

Babacar Diop, Bruno Mura (Insee)

Retrouvez les données associées à cette publication sur [insee.fr](https://www.insee.fr).

► 5. Évolution annuelle moyenne de la population communale entre 2016 et 2022



Avertissement : On parle de hausse si le taux de variation de la population est supérieur à 0,2 %, de baisse si le taux est inférieur ou égal à -0,2 %, de stabilité relative si le taux est égal à -0,1 %, 0,0 % ou 0,1 %.

Sources : Insee, recensements de la population 2016 et 2022.

► Pour en savoir plus

- **Chataignon P.**, « Les populations de référence des communes au 1^{er} janvier 2022 – La baisse du solde naturel entraîne une moindre croissance de la population française », Insee Focus n° 346, décembre 2024.
- **Alleaume F., Horvais A-S., Jerrari K., Pesin C.**, « L'attractivité de la Normandie, entre influences franciliennes et littorale », Insee Analyses Normandie n° 129, octobre 2024.
- **Balcone T., Diop B.**, « 11 000 habitants de moins en Normandie depuis 2015 », Insee Analyses Normandie n° 119, décembre 2023.
- **Gosselin S., Hurard C.**, « Entre 2014 et 2020, la population de Normandie diminue », Insee Analyses Normandie n° 109, décembre 2022.

